

## Lettre d'information n° 27

### Février 2018

**Secrétariat général**  
Martine Bernard

**Alain Muller**  
Responsable administratif

#### Actualités

*Annelise Lobstein, Professeur et directrice de l'équipe de pharmacognosie, n'est plus. Elle a contribué à la découverte de molécules bioactives nouvelles issues des flores tropicales et à des études concernant les mécanismes d'action d'anticancéreux, d'antidiabétiques et de molécules naturelles en dermo-cosmétique. Ses cours et conférences magnifiquement illustrés étaient particulièrement appréciés.*

#### Dates à noter

- **Prochaines commissions pédagogiques : lundi 12 février 2018 10 h et lundi 19 mars 2018 à 10 h, salle du conseil.** Ordre du jour : mise à jour des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences.
- **1<sup>er</sup> et 2 février 2018 : Journées des Universités et formations post-bac, Parc des expositions du Wacken.**
- **17 février 2018. Journée Portes Ouvertes de l'Université de Strasbourg.**
- **Mercredi 14 mars 2018, Faculté de pharmacie : 11<sup>ème</sup> forum des métiers du médicament organisé par le CEPHI.**

#### Etudiants

- **Horaires de la scolarité**

Lundi et vendredi : 8h00 à 12h15

Mardi et jeudi : 8h00 à 12h15 et 13h00 à 16h00

Mercredi : fermé

**Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres se trouve à l'accueil de la faculté.**

#### ***Vous avez une information à communiquer ?***

Merci d'envoyer votre texte à [pharma-secretariat@unistra.fr](mailto:pharma-secretariat@unistra.fr)

- **Contacts scolarité**

**DFGSP2** : Lina Perrin ; tél : 54282 ; mail : [pharma-dfgsp2@unistra.fr](mailto:pharma-dfgsp2@unistra.fr)

**DFGSP3** : Vincent Kolling ; tél : 54282 ; mail : [pharma-dfgsp3@unistra.fr](mailto:pharma-dfgsp3@unistra.fr)

**DFASP1** : Léo Gauthier ; tél : 54294 ; mail : [pharma-dfasp1@unistra.fr](mailto:pharma-dfasp1@unistra.fr)

**DFASP2** : Myriam Ringwald ; tél : 54294 ; mail : [pharma-dfasp2@unistra.fr](mailto:pharma-dfasp2@unistra.fr)

**6ème année + thèse** : Céline Reutenauer ; tél : 54282 ; mail : [pharma-6a@unistra.fr](mailto:pharma-6a@unistra.fr)

**Master** : Sylvie Guckholz ; tél : 54112 ; mail : [pharma-master@unistra.fr](mailto:pharma-master@unistra.fr)

**Master (stage)** : tél : 54302 ; mail : [pharma-master@unistra.fr](mailto:pharma-master@unistra.fr)

**Planning** : Jérôme Gollner ; tél : 54285 ; mail : [pharma-planning@unistra.fr](mailto:pharma-planning@unistra.fr)

**Licence professionnelle** : Céline Reutenauer ; tél : 54282 ; mail : [pharma-licencepro@unistra.fr](mailto:pharma-licencepro@unistra.fr)

- **Contrôles d'assiduité aux TP/TD**

Toute absence aux enseignements intégrés et/ou dirigés et/ou pratiques doit être excusée dans un délai de 72 heures (envoi du justificatif par mail ou dépôt dans la boîte aux lettres).

- **Prix de thèse**

- **Weleda 2018**

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31/03/2018. Règlement sur [www.weleda.fr/prix-these](http://www.weleda.fr/prix-these)

- **Boiron**

Conditions : avoir soutenu sa thèse avant le 30/06/2018. Contact : Noémie Rouach : [noemie.rouach@boiron.fr](mailto:noemie.rouach@boiron.fr)

## Enseignants-chercheurs et chercheurs

- **Prochaines commissions pédagogiques : lundi 12 février 2018 10 h et lundi 19 mars 2018 à 10 h, salle du conseil.** Ordre du jour : mise à jour des modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC). **Retour des souhaits de modifications de MECC à Line Bourel pour le 01/02/2018.**

- **PEDR**

voir courriel envoyé aux enseignants-chercheurs le 29/01/2018

La campagne d'attribution de la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) 2018 ouvre le 7 février 2018.

La PEDR est régie par le décret n°2009-851 du 8 juillet 2009. Elle peut être demandée par les enseignants-chercheurs, professeurs des universités - praticiens hospitaliers et maîtres de conférences des universités - praticiens hospitaliers, et professeurs des universités de médecine générale et maîtres de conférences des universités de médecine générale.

Dématérialisation du dossier de candidature : L'application ELARA, permettant aux enseignants-chercheurs de saisir leur demande de prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) sera accessible du **7 février à 10 h au 1<sup>er</sup> mars 2018 à 16 h** (heure de Paris). Suivre le lien : [application ELARA](#).

Le modèle de dossier à compléter dans le cadre de la procédure PEDR est unique pour l'ensemble des sections du CNU et les différents corps (MCF-PR). Le candidat doit

renseigner les trois parties de ce modèle de candidature PEDR : I. Identification - II. Activités exercées durant les quatre dernières années - III. Informations significatives sur le déroulement de la carrière et les conditions d'exercice. La période à renseigner, de 4 années, court de janvier 2014 à décembre 2017 (c'est-à-dire les 4 années civiles 2014-2015-2016-2017).

- **Campagne d'avancement de grade des enseignants-chercheurs**

L'application Electra reste ouverte jusqu'au mardi 13 février 2018 (16 h).

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_avancement\\_grade\\_droit\\_commun.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_avancement_grade_droit_commun.htm)

Un courrier d'information a été transmis aux enseignants-chercheurs éligibles.

## BIATSS

- **Mobilité inter-académique** en cours pour les personnels suivants :

- adjoints administratifs de l'éducation nationale (ADJAENES)
- adjoints techniques de recherche et de formation (ATRF)

Les agents désireux de quitter l'académie par voie de mutation devront se pré-inscrire par le biais de l'application AMIA :

<https://amia.phm.education.gouv.fr/amia/amia>

### **1. Pré-inscription à la mutation**

- Pour les personnes relevant du corps des **ATRF** : **pré-inscription jusqu'au 2 février 2018 inclus (date de fermeture nationale)**
- Pour les personnes relevant du corps des **ADJAENES** : **pré-inscription jusqu'au 8 février 2018 inclus (date de fermeture nationale)**.

Cette pré-inscription permet aux agents de sélectionner les académies souhaitées. Le nombre de vœux est limité à trois académies. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à en informer le bureau des carrières de la DRH de l'université, par envoi d'un mail à l'adresse : [drh-mobilite@unistra.fr](mailto:drh-mobilite@unistra.fr) (voir modèle figurant dans le mail de Mme Bornert).

### **2. Saisie des vœux**

Les agents dont la pré-inscription aura été enregistrée dans la (les) académie(s) où ils souhaitent être mutés devront se reconnecter sur l'application AMIA afin de participer aux opérations du mouvement intra-académique de chaque académie sollicitée.

Attention : les dates d'ouverture et de fermeture de l'application sont propres à chaque académie. Les agents ayant fait une pré-inscription sont invités à se reconnecter sur AMIA à partir de la mi-mars 2018 pour prendre connaissance des dates officielles de saisie des vœux en fonction de chaque académie sollicitée.

- **Validation des acquis de l'expérience** – campagne 1<sup>er</sup> semestre 2018

La validation des acquis de l'expérience permet de faire valider une expérience en vue de l'obtention de tout ou partie d'un diplôme, titre ou certification (cf. mail d'Alain Muller du 31/01/2018).

Réunion d'information le 8 février 2018 de 15 h à 17 h, Faculté de chimie.

## Informations générales

- **Wifi**  
La couverture wifi a été étendue à la quasi-totalité de la Faculté de pharmacie grâce à un financement de la direction des services numériques et au suivi par l'équipe informatique de proximité.
- **Procédure d'évacuation en cas de malaise, accident, maladie sur le lieu de travail**  
cf. document joint provenant du service de santé au travail.
- **Visioconférence - réservation de vidéoprojecteurs**
  - Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à [visio-pharma@unistra.fr](mailto:visio-pharma@unistra.fr) ; en ajoutant le formulaire de visioconférence disponible à l'adresse <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
  - Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à [visio-pharma@unistra.fr](mailto:visio-pharma@unistra.fr)  
Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- **Recyclage cartouches/piles** : un container est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.  
De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles.  
N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collectant régulièrement.
- **Gestion des déchets** :
  - Des seringues sont régulièrement trouvées dans des poubelles classiques. Merci de rappeler les consignes en vigueur, notamment pour les étudiants étrangers.  
Les documents sont disponibles auprès de votre assistant de prévention et sur l'ENT :  
[Services centraux /Domaine de gestion des ressources/Service prévention, sécurité et environnement \(SPSE\)/Environnement/Élimination des déchets.](#)
  - Nous rappelons que les cartons doivent être pliés avant d'être jetés dans la benne à papier.
- **Support informatique** : une adresse « RT » a été mise en place pour le service informatique de la Faculté de pharmacie dans le cadre du déploiement d'Infoprox : [support-pharma@rt.unistra.fr](mailto:support-pharma@rt.unistra.fr)
- Pour contacter l'accueil de la Faculté de pharmacie : [pharma-accueil@unistra.fr](mailto:pharma-accueil@unistra.fr)
- **Interventions par des sociétés extérieures** : toute société extérieure amenée à intervenir à la Faculté est priée de se présenter en premier lieu à l'accueil de la Faculté où l'objet de sa visite sera consigné dans un registre. Elles pourront par la même occasion, si nécessaire, récupérer un badge d'accès au sous-sol.
- **Marché nettoyage** : La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage.  
Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier ou Adalet Batman, chargées du suivi : [pharma-accueil@unistra.fr](mailto:pharma-accueil@unistra.fr)
- **Equipe technique : le système de ticket est en place pour le service technique de la faculté de pharmacie** : [dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr](mailto:dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr)  
Le mode de fonctionnement est le même que pour le service informatique.  
En dehors des urgences avérées (fuite, coupure de courant,...), il conviendra dans la mesure du possible d'éviter de solliciter l'équipe technique dans les couloirs ou par portable.

Les informations indispensables au traitement des demandes sont les suivantes :

- description la plus détaillée possible de la demande
  - localisation de l'intervention (aile, étage et salle)
  - personne à contacter (si différente de la personne créant le ticket)
  - degré d'urgence / délai d'intervention souhaité / disponibilité
  - toute pièce jointe pouvant aider à la problématique.
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
  - **Service pour la Promotion de l'Action Sociale (SPACS)** : activités, services et prestations destinés aux personnels titulaires ou contractuels de l'Université ainsi qu'aux agents du CNRS : [spacs.unistra.fr](http://spacs.unistra.fr)
  - **Permanence MGEN au pôle API**, hall d'entrée du bât. de Télécom Physique, de 11h30 à 12 h un jeudi par mois.  
Prochaines dates : 1<sup>er</sup> février – 15 mars – 12 avril – 17 mai – 7 juin.
  - **Liens utiles** :
    - Site internet de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/>
    - Réseau alumni : <https://alumni.unistra.fr/>
    - Fondation Unistra : <https://fondation.unistra.fr/projet/faculte-de-pharmacie/>
    - Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>
    - Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>
    - Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>
    - Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>
    - Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>
    - Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>